

# FORT AMHERST

## NATIONAL HISTORIC PARK

### Prince Edward Island



## INTRODUCTION

Fort Amherst National Historic Park is the site of Port LaJoye, established in 1720 as the capital of Prince Edward Island when it was the French colony of Ile Saint-Jean. The earthworks we see today, however, are those of Fort Amherst, established by the British in 1758 immediately after they won control of the Island.

It was in 1720 that the story of permanent European settlement in Prince Edward Island began. That summer three French ships from Rochefort with 300 settlers aboard sailed into Port LaJoye, today's Charlottetown Harbour, and dropped anchor on its west shore. From here the majority of the settlers proceeded to the north shore to establish fishing villages. Some, however, did remain at Port LaJoye where the Sieur de Gotteville de Belleisle began to build a headquarters for the Compagnie de l'Ile Saint-Jean. This company had been formed by the Comte de St. Pierre who had been granted the Island by the French Crown. Although France had claimed ownership of the crescent-shaped island since its appearance on the 1612 and 1632 maps of Samuel de Champlain, it was not until after the loss to Britain of the strategic colonies of Newfoundland and Acadia in 1713 that French settlement of the island was finally planned. The Royal officials hoped that the presence of settlers would attract Acadians from what was now British territory to Ile Saint-Jean which would become a thriving agricultural community capable of feeding the new French military and mercantile establishment at Louisbourg on nearby Isle Royale (Cape Breton Island). The Company's efforts, however, were notably unsuccessful and by late 1724 it was reported with some alarm at Louisbourg that the Company had abandoned the island, and that the few settlers who had come were threatening to leave as well. Moreover, there were rumours that the English were about to establish a fishing station on Ile Saint-Jean. Determined to retain control of the island, the Minister of Marine ordered troops to protect France's interests.

In the spring of 1726 a small detachment of marines commanded by Jacques d'Esprit de Pensens, an officer of long service, arrived at Port LaJoye from Louisbourg and occupied the wooden buildings of the Compagnie de l'Ile Saint-Jean. During the period of French control the garrison varied between 30 and 60 marines, while the administration was divided between the military commandant and a civilian, the sub-delegate of the Intendant of New France. As a French colony, Ile Saint-Jean never became the flourishing settlement that Royal officials had expected. The garrison and its constant pleas for improved fortifications was largely ignored and France was reluctant to sanction even minimal expenditures. Even the new buildings that were erected were so badly built that in 1735 de Pensens complained that leaky roofs in the barracks drove the men from their beds in the middle of the night. Conditions such as these, plus poor harvests, seriously affected the morale of both the civilian and military populations.

In 1737, the area was struck by a famine and the commandant, Louis Duchambon, reported that only four families remained at Port LaJoye, the rest having abandoned the area in search of better land. The fishing and farming settlements on the Gulf Shore, though slightly better off, suffered from an irregular supply of the salt required to preserve their catch, as well as from high prices charged by Louisbourg merchants.

The lot of the island settlers did little to encourage the Acadians to leave their rich farms on the mainland. Indeed, from 400 in 1728, the civilian population had risen to only 563 by 1735, and this rise was largely due to the settlers brought from France to the settlement at Trois Rivières (now Brudenell Point) established by Jean-Pierre Roma.

## THE BRITISH

Not all the difficulties were caused by nature, however. In the summer of 1745, a force of New Eng-

landers fresh from victory at Louisbourg descended on Port LaJoye. The twenty man garrison beat them back but prolonged resistance was impossible, and control of the island was relinquished to Britain until 1748. During the British administration of 1745-48 life was very unsettled. The settlements at Port LaJoye and Trois Rivières had been burned by the New Englanders and there were rumours that all the inhabitants would be expelled from the island. Some took the hint and left, while others, including the remaining families at Port LaJoye, moved inland to less vulnerable locations.

To the relief of the settlers, peace in late 1748 returned Ile Saint-Jean to French possession. The garrison returned to Port LaJoye and the capital was rebuilt in 1749. Relief, however, was shortlived as misfortune continued to plague the tiny colony.

18th century fisherman  
*Un pêcheur du 18e siècle*



After 1749 the English-French conflict in Acadia accelerated. The unhappy Acadians on the mainland, who wished only to be left alone, found themselves caught in an international great power conflict, lost the struggle to remain neutral, and, following the capture of Fort Beauséjour by the British in 1755, were expelled from their homeland for refusing to swear unqualified allegiance to Britain. Of those who escaped the British transports, thousands fled to Ile Saint-Jean where the population climbed from barely 650 in 1747 to almost 5,000 by 1756. On an island already suffering the effects of crop failures, the destitute Acadian refugees only added to the misery and chaos. Unfortunately, worse was to come.

The war continued, and in mid-August of 1758 four British warships sailed into Port LaJoye. Once again the Fortress of Louisbourg had fallen and its dependency, Ile Saint-Jean, was included in the capitulation. Opposition to the superior British force was useless and the commandant at Port LaJoye, Rousseau de Villejoui, surrendered peaceably to Lieutenant-Colonel Andrew, Lord Rollo. The French Regime had come to an end.

## DEPORTATION

With the British takeover Lord Rollo set about making the Island of St. John's a British possession. Part of his force of 500 rounded up an estimated 3,500 of the former inhabitants and transported them to France. Many had fled Acadia only three years earlier to escape a similar fate. Of the 3,500 exiled at least 700 drowned and many others died of sickness on the voyage. Some island families managed to escape the deportation by fleeing to safer French territories in their fishing vessels or by hiding in the woods. No transport was sent to one parish, probably Malpeque, where thirty families still lived. It is from these Acadian families that have sprung the thousands of Acadians who still live in Prince Edward Island.

While part of the British forces carried out the de-

portation orders the remainder set about building a small fortification under the direction of a Lieut. William Spry of the Royal Engineers. Materials had been brought from Louisbourg, and on October 10, 1758, Lord Rollo reported the completion of Fort Amherst, named for his superior, Major-General Jeffery Amherst, Commander of the British Forces in North America.

## THE FORT

While the war continued, Fort Amherst was useful to the British for both information and action. Captain Adlam, after relinquishing his command of the fort in 1760, for example, proceeded with his men to the Gaspé coast where they were able to burn some French boats. John Knox's statement in his Historical Journal that a patrol of 19 men from the fort had been killed in a French and Micmac ambush, however, has not been substantiated.

Captain Sinclair, commander at Fort Amherst in 1762-63, had more than the enemy to contend with. The British soldiers liked their "exile" on the sparsely populated island in cramped and uncomfortable quarters little better than did their French predecessors and on occasion harsh discipline had to be applied to maintain order.

With the return of a peace in 1763 which shut France out of North America except on the islands of St. Pierre and Miquelon, the importance of Fort Amherst and other small British forts declined. The soldiers at the fort did prove useful in several civilian activities — in assisting Captain Holland in his survey of the island into lots in 1764-65 and the Hon. Charles Morris in laying out the new capital at Charlottetown in 1768. But with the decision of the British War Office authorities in 1768 to centralize maritime defence in Halifax, the garrison was withdrawn permanently from Fort Amherst and the fort quickly fell into disrepair.

In Holland's survey of the Island in 1764-65 an area of 520 acres surrounding Fort Amherst was set aside as military land. After the abandonment of the fort, this lot, well situated at the entrance to the harbour and largely cleared of trees, became a coveted piece of agricultural property. Governor Walter Patterson and his wife, Hester Warren, gained possession of the lot by rather devious means in 1773-74. Here on "Warren Farm", the Pattersons are said to have built "a handsome farm-house and extensive offices and laid out large sums in its improvement". The farm was left vacant and allowed to deteriorate after 1789 when Patterson left the island, following a conflict with the Imperial Government and his subsequent removal from office. Patterson's title to the land was nullified in 1796 on the grounds that the property was again required for military purposes. Three years later a blockhouse and battery were erected on the south eastern corner of the lot at Blockhouse Point, about 300 metres south of the Fort Amherst ruins, as part of a system to defend Charlottetown Harbour. The major defence works, however, were at Charlotte-town.

In fact, only part of the lot was required by the military and the rest was let by the Crown to various proprietors for the next century until, in 1892, what had become a farm was sold outright to the Newson family.

Fort Amherst National Historic Park was created in 1967.

Indian and  
Northern Affairs

Affaires indiennes  
et du Nord

Parks Canada

Parcs Canada

Published by Parks Canada under the authority of the Hon. Warren Allmand, Minister of Indian and Northern Affairs.

# FORT AMHERST

## PARC HISTORIQUE NATIONAL

### Ile-du-Prince-Edouard



Le parc historique national du fort Amherst est situé sur l’emplacement de Port LaJoye, établi en 1720 en tant que capitale de l’Île-du-Prince-Edouard, à l’époque où elle était la colonie française de l’Île Saint-Jean. Les remparts de terre que nous pouvons apercevoir de nos jours sont cependant ceux du fort Amherst que les Britanniques établirent en 1758, immédiatement après avoir acquis le contrôle de l’île.

L’histoire de la colonisation de l’île par des Européens remonte à 1720. Cet été-là, trois cents colons, voyageant à bord de trois navires français en provenance de Rochefort, entrèrent à Port LaJoye, aujourd’hui le port de Charlottetown, et jetèrent l’ancre sur la côte ouest. De là, la majorité d’entre eux se dirigèrent vers le nord pour y établir des villages de pêcheurs. Quelques-uns demeurèrent cependant à Port LaJoye où le Sieur de Gotteville de Belleisle commença à construire le quartier-général de la Compagnie de l’Île Saint-Jean. Cette compagnie avait été créée par le comte de Saint-Pierre à qui la Couronne française avait concédé l’île.

Bien que la France se proclamait propriétaire de cette île en forme de croissant depuis qu’elle figurait sur les cartes de Samuel de Champlain datées de 1612 et 1632, ce n’est qu’en 1713, après la perte à l’Angleterre de ses précieuses colonies de Terre-Neuve et d’Acadie, que la France en organisa la colonisation. Les représentants du roi espéraient que la présence de colons attirerait à l’Île Saint-Jean les Acadiens des territoires qui, à l’époque, étaient devenus britanniques. Ils estimaient également que l’île deviendrait ainsi une communauté agricole fertile capable de fournir des approvisionnements au nouvel établissement militaire et commercial français de Louisbourg, situé à proximité, sur l’Isle Royale (Île du Cap-Breton).

Les efforts de la compagnie furent cependant un vif échec et vers la fin de 1724, on rapportait avec inquiétude à Louisbourg que la compagnie avait abandonné l’île et que les quelques colons qui y étaient venus menaçaient aussi de partir. De plus, des ru-

meurs circulaient que les Britanniques étaient sur le point d’établir une station de pêche sur l’Île Saint-Jean. Décidé à conserver le contrôle de l’île, le ministre de la Marine ordonna l’envoi de troupes pour protéger les intérêts de la France.

Au printemps de 1726, un petit détachement de fusiliers marins, sous le commandement de Jacques d’Esprit de Pensens, officier aux longs états de service, arrivait à Port LaJoye en provenance de Louisbourg et occupait les bâtiments de bois de la Compagnie de l’Île Saint-Jean. Une garnison comptant de 30 à 60 fusiliers marins protégea l’endroit au cours de la période de domination française, tandis que le commandant militaire et un civil, le délégué adjoint de l’intendant de la Nouvelle-France, se partageaient les responsabilités de l’administration.

En tant que colonie française, l’Île Saint-Jean ne devint jamais l’établissement prospère dont avaient rêvé les agents du roi. La garnison et ses demandes répétées pour obtenir des fortifications améliorées furent ignorées la plupart du temps, et la France était peu disposée à approuver toute dépense, même minime. Jusqu’aux nouveaux bâtiments qui avaient été si mal construits qu’en 1735, de Pensens se plaignit du fait que des fuites dans le toit des casernes forçaient souvent les hommes à se lever au milieu de la nuit. Cette situation, aggravée par de mauvaises récoltes, affecta sérieusement le moral de la population, aussi bien civile que militaire.

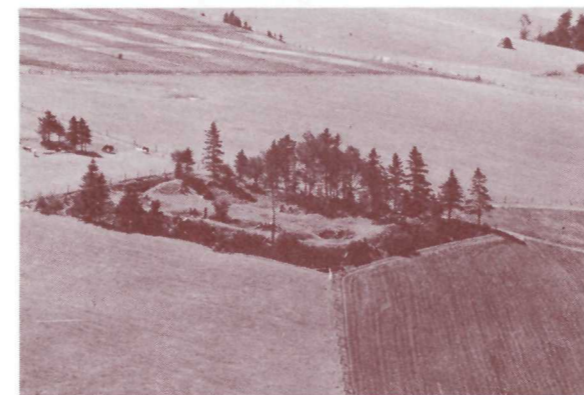
La famine frappa la région en 1737 et le commandant, Louis Duchambon, rapportait qu’il restait seulement quatre familles à Port LaJoye, le reste ayant quitté la région en quête de meilleures terres. Les établissements de pêche et d’agriculture en bordure du golfe n’étaient pas aussi mal en point, mais souffraient tout de même d’un approvisionnement irrégulier en sel nécessaire pour conserver leurs prises ainsi que des prix élevés exigés par les marchands de Louisbourg.

Le sort des colons de l’île n’encouragea guère les

Acadiens à quitter leurs riches terres sur la terre ferme. En effet, de 400 personnes qu’elle était en 1728, la population n’était passée qu’à 563 en 1735. Et cette hausse était surtout due à l’arrivée de colons français au nouvel établissement de Trois-Rivières (maintenant Brudenell Point) fondé par Jean-Pierre Roma.

## LES BRITANNIQUES

Les malheurs qui frappèrent la colonie ne résultaient cependant pas tous des caprices de la nature. A l’été de 1745, une troupe venue de la Nouvelle-Angleterre, encore animée par la victoire qu’elle venait de remporter à Louisbourg, descendit sur Port LaJoye. La garnison de vingt hommes riposta à l’attaque mais fut incapable de résister longtemps, et le contrôle de l’île fut concédé aux Britanniques jusqu’en 1748. Pendant toute la durée de l’administration britannique, de 1745-48, le sort des habitants demeura incertain. Les établissements de Port LaJoye et de Trois-Rivières avaient été incendiés par les envahisseurs et des rumeurs circulaient à l’effet que tous les habitants seraient expulsés de l’île. Quelques-uns prirent peur et s’enfuirent, tandis que d’autres, y compris les familles qui restaient à Port LaJoye, s’enfoncèrent à l’intérieur des terres où ils seraient plus à l’abri du danger.



FORT AMHERST -  
au début du 20ème siècle.  
early 20th century.

Les colons apprirent avec soulagement, vers la fin de 1748, que la paix était rétablie et que l’Île Saint-Jean redevenait possession française. La garnison revint à Port LaJoye et la capitale fut reconstruite en 1749. Le répit fut cependant de courte durée, puisque le malheur continua de s’acharner sur la petite colonie.

Après 1749, le conflit opposant Britanniques et Français en Acadie s’envenima. Les Acadiens mécontents habitant la terre ferme, qui désiraient simplement qu’on les laisse tranquilles, se retrouvèrent mêlés dans le conflit international opposant les grandes puissances, perdirent leur lutte pour demeurer neutres et, après la prise du fort Beauséjour par les Britanniques en 1755, ils furent expulsés de leurs terres pour avoir refusé de prêter serment d’allégeance sans condition à la Couronne britannique. Des milliers d’habitants, parmi ceux qui réussirent à échapper aux Britanniques, s’enfuirent vers l’Île Saint-Jean où la population grimpa d’à peine 650 âmes qu’elle était en 1747 à près de 5,000 personnes en 1756. L’arrivée des Acadiens indigents ajouta encore à la misère et à la confusion qui régnaient déjà sur l’île à la suite des mauvaises récoltes. Malheureusement, le pire était encore à venir.

La guerre se poursuivit et, à la mi-août 1758, quatre navires de guerre britanniques entrèrent à Port LaJoye. La forteresse de Louisbourg venait de tomber une fois de plus et sa dépendance, soit l’Île Saint-Jean, dut également capituler. Toute résistance à cette force britannique supérieure aurait été vaine, et le commandant de Port LaJoye, Rousseau de Villejoux, se rendit sans combat au lieutenant-colonel Andrew, lord Rollo. Ainsi se terminait le régime français.

## LA DEPORTATION

Avec la prise du pouvoir par les Britanniques, lord Rollo entreprit de transformer l’Île Saint-Jean en possession britannique. Une partie de sa troupe de 500 hommes rassembla quelque 3,500 anciens colons et les expédia en France. Plusieurs d’entre eux s’étaient enfuis de l’Acadie trois ans plus tôt pour échapper au même sort. Du nombre des déportés, au

moins 700 périrent noyés et plusieurs autres succombèrent à la maladie durant le voyage. Quelques-unes des familles de l’île réussirent à éviter la déportation en fuyant vers d’autres possessions françaises plus sûres dans leurs bateaux de pêche ou en se cachant dans les bois. Aucun moyen de transport ne fut envoyé à l’une des paroisses, probablement Malpèque, où trente familles vivaient encore. Les milliers d’Acadiens qui habitent l’Île-du-Prince-Edouard de nos jours sont les descendants de ces familles acadiennes.

Pendant qu’une partie des forces britanniques exécutait les ordres de déportation, le reste entreprit la construction d’une petite fortification sous la direction du lieutenant William Spry du Corps royal de génie, avec des matériaux apportés de Louisbourg.

## LE FORT

Une garnison de 190 hommes, sous les ordres d’un capitaine, demeura au fort Amherst durant l’automne de 1758. Par la suite, des compagnies des régiments affectés à Louisbourg prirent la relève annuellement. On réduisit graduellement la garnison de sorte qu’en 1763, à la fin de la guerre, seulement 110 hommes protégeaient le port.

Durant la guerre, le fort Amherst profita aux Britanniques en tant que service de renseignements et servit aussi de base de combat. Ainsi, après avoir abandonné le commandement du fort en 1760, le capitaine Adlam se rendit avec ses hommes sur la côte gaspésienne où ils purent incendier quelques navires français.

Le capitaine Sinclair, commandant du fort Amherst en 1762-63, n’eut pas que l’ennemi à combattre. Les soldats britanniques n’appréciaient guère plus que leurs prédécesseurs français leur “exil” sur une île peu peuplée où ils étaient logés dans des bâtiments exigus et inconfortables. On devait, à l’occasion, appliquer de sévères mesures disciplinaires afin de maintenir l’ordre.

Le rétablissement de la paix, en 1763, faisait perdre à la France toutes ses possessions en Amérique du Nord, sauf les îles Saint-Pierre et Miquelon. Le fort Amherst et les autres petits forts britanniques perdirent alors leur importance. Les soldats du fort se révélèrent une aide précieuse dans l’exécution de plusieurs travaux civils. Ainsi, en 1764-65, ils aidèrent le capitaine Holland à dresser le cadastre de l’île et, en 1768, l’honorable Charles Morris à dresser les plans de la nouvelle capitale de Charlottetown. Mais après la décision du ministère britannique de la Guerre, en 1768, de centraliser la défense navale à Halifax, la garnison fut retirée définitivement du fort Amherst et l’état du fort se détériora rapidement.

Lorsque Holland établit le cadastre de l’île en 1764-65, une superficie de 520 acres ceinturant le fort Amherst fut délimitée comme réserve militaire. Après l’abandon du fort, ce terrain, qui était bien situé à l’entrée du port et avait été largement déboisé, devint une terre agricole convoitée. Le gouverneur Walter Patterson et son épouse, Hester Warren, en firent l’acquisition d’une façon assez louche en 1773-74. On rapporte que les propriétaires de la “ferme Warren” y auraient construit “une jolie maison avec de grandes dépendances et dépensé d’énormes sommes pour l’améliorer.”

En fait, les autorités militaires n’utilisèrent qu’une parcelle du terrain et la Couronne loua le reste à divers propriétaires au cours du siècle suivant jusqu’à ce que, en 1892, ce qui était devenu une ferme fut vendu sans condition à la famille Newson.

Le parc historique national du fort Amherst a été établi en 1967.

🇨🇦 Affaires indiennes et du Nord  
Indian and Northern Affairs  
Parcs Canada  
Parks Canada

Publié par Parcs Canada avec l’autorisation de l’hon. Warren Allmand, ministre des Affaires indiennes et du Nord.

QS T106 000 BB A1